

# UN GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'AVENIR DE LA FORESTERIE

## Résolution municipale

### (Modèle d'une résolution)

Attendu que le secteur forestier du Canada est vital pour notre économie, que des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs et plus de 650 collectivités dépendent des emplois de qualité en foresterie; et

Attendu que la foresterie fait face à plusieurs défis de taille, notamment l'impact croissant des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux, les crises continues causées par les dommages causés par les insectes, les effets persistants des droits injustes sur les exportations de papier et l'incertitude commerciale, les exportations non contrôlées de grumes, l'impact des mesures sur les espèces en péril et plusieurs autres politiques ayant un effet négatif sur les activités forestières clés et sur les récoltes durables; et

Attendu que la foresterie peut avoir un avenir prometteur grâce à de nouveaux produits innovateurs, au développement de voies biologiques et de technologies de nano-cellulose, à des innovations transformatrices dans les matériaux de construction et la construction écologique, et à une transition soutenue vers des produits et des marchés à plus forte valeur ajoutée; et

Attendu que toutes les parties concernées au pays, y compris les municipalités, doivent se porter à la défense de l'industrie forestière du Canada - notre troisième plus grand secteur d'exportations - ainsi que des collectivités dépendantes des forêts et des travailleuses et travailleurs touchés par les défis qui se profilent à l'horizon;

Par conséquent, il est résolu que le \_\_\_\_\_ Conseil demande aux gouvernements fédéral et provinciaux de prendre des **mesures immédiates**, y compris des mesures de compensation et de transition pour les collectivités touchées, afin de relever les défis qui menacent le secteur forestier.

Il est de plus résolu que le \_\_\_\_\_ Conseil demande au gouvernement fédéral, en consultation avec les ministres provinciaux responsables des forêts, d'établir un **Groupe de travail national sur l'avenir de la foresterie** doté d'un mandat, de ressources et d'exigences claires en matière de rapports.

Finalement, il est résolu que \_\_\_\_\_ Conseil appuie les efforts des intervenants du secteur forestier pour assurer un **avenir solide** à l'industrie forestière - une industrie vitale et une source de bons emplois dans notre collectivité.

## UNE ACTION URGENTE EST NÉCESSAIRE :

# UN GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'AVENIR DE LA FORESTERIE



### LA FORESTERIE AU CANADA

210 000 emplois directs
300 000 emplois indirects
65 milliards \$ de production
36 milliards \$ d'exportations
3e secteur d'exportation en importance
Investissement annuel de 5 milliards \$
240 millions \$ en R-D
9,9 milliards \$ de la masse salariale directe
3,4 milliards \$ en impôts des travailleurs
Salaires supérieurs de 17 % à la moyenne
650 collectivités dépendantes
Réduction de 44 % des émissions de CO <sup>2</sup> depuis 2000

Sources: RNCAN, APFC, Statistique Canada, calculs d'Unifor



### EMPLOIS FORESTIERS PAR PROVINCE

CB:  
57 000

AB:  
16 000

MB:  
4 000

QC:  
66 000

TNL:  
1 000

ÎPE:  
500

NB:  
5 000

SK:  
3 000

ON:  
44 000

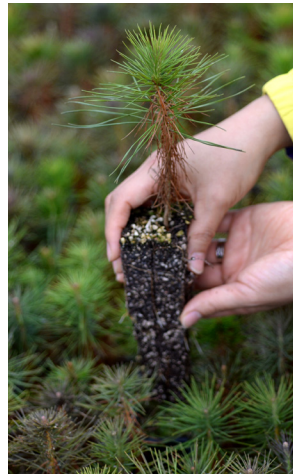
La foresterie compte plus de 210 000 emplois directs au Canada

Unifor est le principal syndicat forestier du Canada avec 26 000 membres dans l'ensemble du secteur et un total de 315 000 membres dans 20 secteurs de l'économie.

# UNE ACTION URGENTE EST NÉCESSAIRE : UN GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR L'AVENIR DE LA FORESTERIE

La foresterie est une véritable championne de l'économie canadienne. Comme elle présente une grande valeur ajoutée et se fonde sur une ressource renouvelable, la foresterie se classe parmi nos industries les plus performantes et est un chef de file mondial.

La foresterie compte plus de 210 000 emplois directs au Canada, produit pour 65 milliards de dollars de produits par année, et le secteur est le troisième exportateur en importance au pays.



Partout dans le monde, la foresterie est de plus en plus reconnue comme une industrie durable et renouvelable faisant partie de la solution aux changements climatiques. La foresterie peut avoir un brillant avenir, mais seulement avec la mise en œuvre de politiques

intelligentes, des investissements et des mesures gouvernementales actives.

Le secteur forestier vital du Canada fait face à d'énormes défis sur de nombreux fronts qui menacent des milliers de bons emplois et le cœur même d'innombrables collectivités dépendantes des forêts.

Au cours des six derniers mois, des centaines d'exploitations forestières ont réduit leur production, et si rien n'est fait d'urgence, il y aura de graves pertes. **Il est temps d'agir maintenant.**

## Sept défis menaçant la foresterie

- 1 L'impact des **droits** injustes imposés par les États-Unis sur **le bois d'œuvre résineux**, qui deviennent de plus en plus lourds à mesure que les marchés et les prix s'assouplissent; Les gouvernements doivent prendre les mesures les plus énergiques possibles pour éliminer les tarifs et protéger l'industrie;
- 2 Les **infestations d'insectes** nuisibles du dendroctone du pin ponderosa dans l'Ouest canadien, y compris une crise émergente en Alberta et l'impact croissant de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Québec, qui exigent des mesures urgentes et des ressources importantes pour protéger les ressources forestières à long terme.
- 3 La récente expérience des nombreux **tarifs** américains injustes imposés sur **le papier journal** et les papiers de spécialité, créant une incertitude persistante. Les gouvernements doivent continuer de trouver des solutions à long terme pour garantir un accès stable aux marchés clés et s'assurer que notre industrie n'est pas injustement visée;
- 4 Il faut mettre un terme à la réglementation gouvernementale qui continue d'ignorer l'impact de l'augmentation des **exportations de grumes brutes**, au lieu d'ajouter de la valeur et de créer des emplois au Canada en transformant ces précieuses ressources ici.
- 5 La mise en œuvre de mesures relatives aux **espèces en péril**, y compris celles concernant le caribou, qui doivent être gérées adéquatement pour assurer la viabilité du secteur forestier.

6 L'adoption de **nouvelles politiques sans délai d'exécution suffisant** ou consultation avec l'industrie qui menacent la viabilité des activités essentielles, comme l'usine de Northern Pulp en Nouvelle-Écosse.

7 La mise en place de mesures dans de nombreuses provinces pour **réduire les récoltes durables** grâce à de nouvelles politiques d'aménagement forestier, malgré le fait que le Canada possède déjà des normes parmi les plus élevées au monde.

## Groupe de travail national

Les défis auxquels la foresterie est confrontée ne se résoudront pas d'eux-mêmes, et ils sont susceptibles d'avoir des conséquences majeures dans les mois à venir. Le Canada a besoin d'un plan coordonné et global pour la foresterie.

Tous les paliers du gouvernement doivent prendre des mesures immédiates pour relever les défis qui menacent le secteur forestier. En même temps, le gouvernement fédéral, en consultation avec les

ministres provinciaux responsables des forêts, doit établir un **Groupe de travail national sur l'avenir de la foresterie**.

Ce groupe de travail doit réunir les entreprises, les gouvernements, les dirigeants autochtones, les syndicats, les organisations environnementales et les leaders communautaires. Le groupe de travail :

- doit avoir le mandat précis d'enquêter et de formuler des recommandations publiques;
- doit disposer d'une compétence assez large pour pouvoir examiner toutes les questions et solliciter la pleine participation de l'ensemble des intervenants;
- doit être doté de ressources suffisantes afin de nouer le dialogue avec les intervenants, de compenser les inégalités en matière de ressources d'un intervenant à l'autre, de s'engager dans des discussions stratégiques; et
- doit faire rapport sur ses recommandations provisoires dans les **six mois suivant sa création** et publier un rapport complet dans un délai d'un an.

